

COMMUNIQUE DES MEMBRES DE LA CHORALE DES RESISTANCES SOCIALES (CRS)

Les choristes de la CRS présent·es ce jour s'indignent du traitement médiatique par le journal Le Populaire du Centre de l'« affaire » des interpellé·es du 15 juin incriminé·es dans le cadre d'une enquête pour dégradations diverses, article paru le 16 juin (une et pages 2 et 3). Les allégations journalistiques concernant des engagements sociaux et le mépris patent à l'endroit de modes de vie alternatifs sont inacceptables et participent à la désinformation. En outre, des éléments d'identification de personnes (profession, lieu d'habitation...) ont été clairement énoncés...

Quant à la présomption d'innocence, elle n'a pas été rappelée au fil des lignes.

La solidarité pour les membres de la CRS est une valeur d'importance. Nous tenons à l'exprimer à toutes les personnes poursuivies.

Limoges le 18 juin 2021